



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 14-17 novembre 2022

Distribution: générale

Point 8 de l'ordre du jour

Date: 5 novembre 2022

WFP/EB.2/2022/8-A

Original: anglais

Questions d'organisation et de procédure

Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2023-2024

1. Depuis 2005, le programme de travail pour l'exercice biennal est soumis au Conseil à sa première session ordinaire et à sa session annuelle pour information et à sa deuxième session ordinaire pour approbation. Le présent document est donc soumis au Conseil pour approbation.
2. Le programme de travail est un document qui évolue et qui est périodiquement mis à jour à partir des informations fournies par le Secrétariat et les membres du Conseil; il est aussi examiné régulièrement par le Bureau.

Projet de décision *

Le Conseil approuve le document intitulé "Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2023-2024" (WFP/EB.2/2022/8-A) tel que proposé par le Bureau et le Secrétariat.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

Coordonnateurs responsables:

M. P. Ward
Secrétaire du Conseil d'administration
Division du Secrétariat du Conseil d'administration
courriel: philip.ward@wfp.org

M. A. Crespel
Chef
Sous-Division de la traduction et de la documentation
courriel: alexis.crespel@wfp.org

RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 2023-2024

EB.1/2023 (27 février-3 mars)	EB.A/2023 (26-30 juin)	EB.2/2023 (13-17 novembre)
<p>INTRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Élection du Bureau et désignation du Rapporteur ➤ Déclaration liminaire du Directeur exécutif 	<p>INTRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Désignation du Rapporteur ➤ Déclaration liminaire du Directeur exécutif 	<p>INTRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Désignation du Rapporteur ➤ Déclaration liminaire du Directeur exécutif
<p>RAPPORTS ANNUELS</p>	<p>RAPPORTS ANNUELS</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport annuel sur les résultats de 2022 (A) ➤ Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2022 (E) ➤ Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2022 et note de la direction (E) 	<p>RAPPORTS ANNUELS</p>
<p>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Politique relative aux opérations aériennes (A) 	<p>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Politique relative aux transferts de type monétaire (A) ➤ Mise à jour de la politique en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire (A) ➤ Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (E) ➤ Point sur les activités du PAM dans le domaine du VIH et du sida (I) ➤ Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement) (I) 	<p>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Élaboration des politiques du PAM (A) ➤ Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (I) ➤ Recueil des politiques relatives au Plan stratégique (I)
<p>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</p>	<p>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Comptes annuels vérifiés de 2022 (A) ➤ Rapport annuel du Comité consultatif de contrôle indépendant (E) ➤ Rapport annuel de l'Inspectrice générale (E) et note du Directeur exécutif (E) ➤ Examen de la gestion des points importants signalés en matière de risque et de contrôle – 2022 (E) ➤ Rapports de l'Auditeur externe sur les questions de gestion (E) et réponse de la direction du PAM aux recommandations de l'Auditeur externe (E) ➤ Rapport sur l'application des recommandations de l'Auditeur externe (E) ➤ Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1^{er} janvier-31 décembre 2022) (E) ➤ Rapport du Directeur exécutif sur les contributions et les réductions et dérogations concernant les coûts (article XIII.4 (f) du Règlement général) en 2022 (I) 	<p>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Plan de gestion du PAM pour 2024-2026 (A) ➤ Plan de travail de l'Auditeur externe (I)

EB.1/2023 (27 février-3 mars)	EB.A/2023 (26-30 juin)	EB.2/2023 (13-17 novembre)
<p>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport succinct de l'évaluation stratégique portant sur la nutrition et sur le VIH/sida, et réponse de la direction ➤ Rapport succinct de l'évaluation de la consolidation de la paix dans les situations de transition et réponse de la direction ➤ Synthèse des éléments factuels recueillis au sujet de la mesure et du suivi de la performance du PAM, et réponse de la direction ➤ Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction <ul style="list-style-type: none"> – Algérie (2019-2022) – État de Palestine (2018-2022) – Mauritanie (2019-2022) – Nigéria (2019-2022) – République centrafricaine (2018-2022) – Tchad (2019-2023) ➤ Exposé oral sur la réponse de la direction aux points soulevés dans l'évaluation de la riposte du PAM à la pandémie de COVID-19 (I) 	<p>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport annuel sur l'évaluation en 2022 et réponse de la direction ➤ Rapport succinct de l'évaluation de la politique en matière de plans stratégiques de pays et réponse de la direction ➤ Rapport succinct de l'évaluation des politiques en matière de réduction des risques de catastrophe et de changement climatique, et réponse de la direction ➤ Rapport succinct de l'évaluation de la politique de renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et réponse de la direction ➤ Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction <ul style="list-style-type: none"> – Égypte (2018-2023) – Kenya (2018-2023) – Zambie (2019-2024) ➤ Point sur l'application des recommandations issues des évaluations 	<p>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction <ul style="list-style-type: none"> – Bénin (2019-2023) – Bhoutan (2019-2023) – Burkina Faso (2019-2023) – Cambodge (2019-2023) – Ghana (2019-2023) – Haïti (2019-2023) – Madagascar (2019-2024) – Malawi (2019-2023) – Namibie (2017-2022) – Népal (2019-2023) – Philippines (2018-2023) – République arabe syrienne (2022-2023) – République dominicaine (2019-2023) – Sénégal (2019-2023) ➤ Rapport succinct de l'évaluation de l'intervention d'urgence majeure coordonnée au niveau central menée par le PAM au Myanmar et réponse de la direction
<p>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</p> <p><i>Plans stratégiques de pays (A)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ État de Palestine ➤ Iran (République islamique d') ➤ Libye ➤ Nigéria ➤ République centrafricaine ➤ Venezuela (République bolivarienne du) <p><i>Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (I)</i></p>	<p>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</p> <p><i>Plans stratégiques de pays (A)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Égypte ➤ Kenya ➤ Plan stratégique multipays provisoire pour le Pacifique ➤ Zambie <p><i>Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (I)</i></p>	<p>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</p> <p><i>Plans stratégiques de pays (A)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Afghanistan ➤ Bénin ➤ Bhoutan ➤ Burkina Faso ➤ Cambodge ➤ Ghana ➤ Haïti ➤ Madagascar ➤ Malawi ➤ Maroc ➤ Myanmar ➤ Namibie ➤ Népal ➤ Philippines ➤ République arabe syrienne ➤ République dominicaine ➤ Sao Tomé-et-Principe ➤ Sénégal ➤ Soudan ➤ Tchad <p><i>Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (I)</i></p>
<p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)</i></p>	<p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)</i></p>	<p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)</i></p>
<p>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2023-2024 (I) 	<p>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2023-2024 (I) 	<p>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2024-2025 (A)

EB.1/2023 (27 février-3 mars)	EB.A/2023 (26-30 juin)	EB.2/2023 (13-17 novembre)
<p>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nomination du Directeur de l'évaluation (A) ➤ Création d'un jury chargé de sélectionner des membres du Comité consultatif de contrôle indépendant (A) ➤ Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E) 	<p>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nomination d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant (A) ➤ Intervention des organismes représentatifs du personnel devant le Conseil ➤ Rapport sur les pertes globales pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 (I) ➤ Point sur l'achat de produits alimentaires (I) ➤ Rapport statistique sur la répartition du personnel international (cadre organique et catégories supérieures) au 31 décembre 2022 (I) ➤ Rapport sur la sécurité (I) 	<p>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</p>
<p>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2022 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p>	<p>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2023 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p>	<p>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE DE 2023 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p>
<p>QUESTIONS DIVERSES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM (I) 	<p>QUESTIONS DIVERSES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I) ➤ Présentation orale sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I) ➤ Point sur le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (I) 	<p>QUESTIONS DIVERSES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)

EB.1/2024 (25 février-1 ^{er} mars)	EB.A/2024 (17-21 juin)	EB.2/2024 (18-22 novembre)
<p>INTRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Élection du Bureau et désignation du Rapporteur ➤ Déclaration liminaire du Directeur exécutif 	<p>INTRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Désignation du Rapporteur ➤ Déclaration liminaire du Directeur exécutif 	<p>INTRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Désignation du Rapporteur ➤ Déclaration liminaire du Directeur exécutif
<p>RAPPORTS ANNUELS</p>	<p>RAPPORTS ANNUELS</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport annuel sur les résultats de 2023 (A) ➤ Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2023 (E) ➤ Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2023 et note de la direction (E) 	<p>RAPPORTS ANNUELS</p>
<p>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</p>	<p>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (E) ➤ Point sur les activités du PAM dans le domaine du VIH et du sida (I) ➤ Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement) (I) 	<p>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Point sur la politique en matière d'alimentation scolaire (A) ➤ Recueil des politiques relatives au Plan stratégique (I) ➤ Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (I)
<p>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</p>	<p>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Comptes annuels vérifiés de 2023 (A) ➤ Rapport annuel du Comité consultatif de contrôle indépendant (E) ➤ Rapport annuel de l'Inspectrice générale (E) et note du Directeur exécutif (E) ➤ Examen de la gestion des points importants signalés en matière de risque et de contrôle – 2023 (E) ➤ Rapports de l'Auditeur externe sur les questions de gestion (E) et réponse de la direction du PAM aux recommandations de l'Auditeur externe (E) ➤ Rapport sur l'application des recommandations de l'Auditeur externe (E) ➤ Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1^{er} janvier-31 décembre 2023) (E) ➤ Rapport du Directeur exécutif sur les contributions et les réductions et dérogations concernant les coûts (article XIII.4 (f) du Règlement général) en 2023 (I) 	<p>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Plan de gestion du PAM pour 2025-2027 (A) ➤ Plan de travail de l'Auditeur externe (I)

EB.1/2024 (25 février-1 ^{er} mars)	EB.A/2024 (17-21 juin)	EB.2/2024 (18-22 novembre)
<p>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport succinct de l'évaluation stratégique portant sur la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, et réponse de la direction 	<p>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport annuel sur l'évaluation en 2023 et réponse de la direction ➤ Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction <ul style="list-style-type: none"> - Guinée - Lesotho - Rwanda ➤ Point sur l'application des recommandations issues des évaluations 	<p>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction <ul style="list-style-type: none"> - Colombie - Congo - Cuba - Djibouti - Guatemala - Iraq - Libéria - Mali - Nicaragua - Niger - République démocratique du Congo - Sierra Leone ➤ Rapport succinct de l'évaluation de l'intervention d'urgence majeure coordonnée au niveau central menée par le PAM face à la situation d'urgence prolongée au Sahel, et réponse de la direction
<p>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</p> <p><i>Plans stratégiques de pays (A)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Gambie ➤ Mauritanie ➤ Niger <p><i>Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (I)</i></p>	<p>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</p> <p><i>Plans stratégiques de pays (A)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Angola ➤ Guinée ➤ Lesotho ➤ Rwanda <p><i>Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (I)</i></p>	<p>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</p> <p><i>Plans stratégiques de pays (A)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Algérie ➤ Burundi ➤ Colombie ➤ Congo ➤ Cuba ➤ Djibouti ➤ Guatemala ➤ Iraq ➤ Libéria ➤ Mali ➤ Nicaragua ➤ République démocratique du Congo ➤ République populaire démocratique de Corée <p><i>Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (I)</i></p>
<p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)</i></p>	<p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)</i></p>	<p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)</i></p>
<p>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2024-2025 (I) 	<p>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2024-2025 (I) 	<p>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2025-2026 (A)

EB.1/2024 (25 février-1^{er} mars)	EB.A/2024 (17-21 juin)	EB.2/2024 (18-22 novembre)
<p>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Création d'un jury chargé de sélectionner des membres du Comité consultatif de contrôle indépendant (A) ➤ Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E) 	<p>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nomination de deux membres du Comité consultatif de contrôle indépendant (A) ➤ Intervention des organismes représentatifs du personnel devant le Conseil ➤ Rapport sur les pertes globales pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 (I) ➤ Point sur l'achat de produits alimentaires (I) ➤ Rapport statistique sur la répartition du personnel international (cadre organique et catégories supérieures) au 31 décembre 2023 (I) ➤ Rapport sur la sécurité (I) 	<p>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nomination d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant (A)
<p>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2023 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p>	<p>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2024 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p>	<p>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE DE 2024 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p>
<p>QUESTIONS DIVERSES</p>	<p>QUESTIONS DIVERSES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM (I) ➤ Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I) ➤ Présentation orale sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I) ➤ Point sur le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (I) 	<p>QUESTIONS DIVERSES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)

**PROGRAMME DE TRAVAIL ANNOTÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
POUR L'EXERCICE BIENNAL 2023-2024
(présenté par sujet et par session)**

RAPPORTS ANNUELS

EB.A/2023 (26-30 juin)

Rapport annuel sur les résultats de 2022

Aux termes de l'article VII.2 du Règlement général, "Le Directeur exécutif présente chaque année au Conseil, **pour examen et approbation**, un Rapport annuel et tout autre rapport que le Conseil lui aura donné pour instruction d'établir". La recommandation h) sur la gouvernance, approuvée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2000 (décision 2000/EB.3/1 – Suivi de la décision du Conseil d'administration 2000/EB.A/6 sur la gouvernance), prévoit par ailleurs qu'il devrait être élaboré un Rapport annuel sur les résultats sur la base du Plan de gestion précédemment approuvé.

Le Rapport annuel sur les résultats de 2022 aura pour objectif de présenter une analyse pertinente et fiable de l'action du PAM au regard des engagements pris pour l'année, tels que définis dans le Plan stratégique et dans le Plan de gestion.

Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2022

Le Rapport annuel du Bureau de la déontologie sera présenté au Conseil **pour examen**. Ce rapport décrira le travail mené par le Bureau de la déontologie entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022 dans chaque domaine relevant de son mandat, et renseignera sur les activités entreprises.

Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2022 et note de la direction

Le Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation sera présenté au Conseil **pour examen**. Ce rapport décrira le travail mené par le Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022 dans chaque domaine relevant de son mandat, et renseignera sur les activités entreprises.

EB.A/2024 (17-21 juin)

Rapport annuel sur les résultats de 2023

Aux termes de l'article VII.2 du Règlement général, "Le Directeur exécutif présente chaque année au Conseil, **pour examen et approbation**, un Rapport annuel et tout autre rapport que le Conseil lui aura donné pour instruction d'établir". La recommandation h) sur la gouvernance, approuvée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2000 (décision 2000/EB.3/1 – Suivi de la décision du Conseil d'administration 2000/EB.A/6 sur la gouvernance), prévoit par ailleurs qu'il devrait être élaboré un Rapport annuel sur les résultats sur la base du Plan de gestion précédemment approuvé.

Le Rapport annuel sur les résultats de 2023 aura pour objectif de présenter une analyse pertinente et fiable de l'action du PAM au regard des engagements pris pour l'année, tels que définis dans le Plan stratégique et dans le Plan de gestion.

Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2023

Le Rapport annuel du Bureau de la déontologie sera soumis au Conseil **pour examen**. Ce rapport décrira le travail mené par le Bureau de la déontologie entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023 dans chaque domaine relevant de son mandat, et renseignera sur les activités entreprises.

Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2023 et note de la direction

Le Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation sera soumis au Conseil **pour examen**. Ce rapport décrira le travail mené par le Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023 dans chaque domaine relevant de son mandat, et renseignera sur les activités entreprises.

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

EB.1/2023 (27 février-3 mars)

Politique relative aux opérations aériennes

En application de la recommandation formulée par l'Auditeur externe dans le rapport sur les services de transport aérien qu'il a présenté au Conseil à sa session annuelle de 2020, le Secrétariat soumettra au Conseil, **pour approbation**, une politique relative aux opérations aériennes.

EB.A/2023 (26-30 juin)

Politique relative aux transferts de type monétaire

Conformément à ce qu'a proposé le Secrétariat et compte tenu de l'expansion considérable du recours aux transferts de type monétaire depuis leur première utilisation dans le cadre d'opérations du PAM en 2009, une politique en la matière sera présentée au Conseil **pour approbation**.

Mise à jour de la politique en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire

Compte tenu des recommandations issues de l'évaluation de la politique du PAM en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire présentée au Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2021, une version actualisée de la politique sera soumise au Conseil **pour approbation**.

Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective

Ce document offrira une vue d'ensemble du rôle joué par le PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective pendant l'année écoulée, signalera les tendances et les difficultés influant sur les interventions du PAM, et mettra en lumière les incidences pour ce dernier. Ce document sera présenté au Conseil **pour examen**.

Point sur les activités du PAM dans le domaine du VIH et du sida

Ce rapport fera le point sur l'application de la politique du PAM en matière de lutte contre le VIH et le sida (WFP/EB.2/2010/4-A) dans le contexte de la poursuite du développement du traitement antirétroviral à une plus grande échelle. Il décrira également les succès obtenus récemment s'agissant d'intégrer l'alimentation et la nutrition dans les propositions concernant le VIH et la tuberculose présentées au Fonds mondial. Ce document sera présenté au Conseil **pour information**.

Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement)

Comme en est convenu le Bureau à sa réunion du 10 février 2022, le Secrétariat présentera tous les ans au Conseil un point sur l'application de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au repositionnement du système des Nations Unies pour le développement en vue de la mise en œuvre du Programme 2030. Ce document sera soumis au Conseil **pour information**.

EB.2/2023 (13-17 novembre)

Élaboration des politiques du PAM

Comme suite à des discussions au sein du Bureau en 2021, le Secrétariat présentera une mise à jour sur l'élaboration des politiques du PAM, en examinant le processus d'établissement de celles-ci et en donnant une vue d'ensemble de la façon dont elles sont mises en œuvre, évaluées et révisées au PAM. Ce document sera soumis au Conseil **pour approbation**.

Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome

À sa deuxième session ordinaire de 2010, le Conseil a demandé au Secrétariat de rendre compte tous les ans de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, dans le cadre de la suite donnée au document intitulé "Grands axes de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome" (WFP/EB.2/2009/11-C). Le rapport fera un tour d'horizon complet de la collaboration entre ces organismes et présentera les nouveaux domaines de collaboration, les nouvelles initiatives et les nouveaux partenariats concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ce document sera présenté au Conseil **pour information**.

Recueil des politiques relatives au Plan stratégique

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a approuvé les recommandations figurant dans le Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). La recommandation d) indiquait que les déclarations de politique générale du PAM devaient être codifiées dans un recueil. Conformément à ce qu'a demandé le Conseil en 2010, le recueil a été restructuré afin de mettre l'accent sur les politiques relatives aux objectifs énoncés dans le Plan stratégique. Ce document sera présenté au Conseil **pour information**.

EB.A/2024 (17-21 juin)

Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective

Ce document offrira une vue d'ensemble du rôle joué par le PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective pendant l'année écoulée, signalera les tendances et les difficultés influant sur les interventions du PAM, et mettra en lumière les incidences pour ce dernier. Ce document sera présenté au Conseil **pour examen**.

Point sur les activités du PAM dans le domaine du VIH et du sida

Ce rapport fera le point sur l'application de la politique du PAM en matière de lutte contre le VIH et le sida (WFP/EB.2/2010/4-A) dans le contexte de la poursuite du développement du traitement antirétroviral à une plus grande échelle. Il décrira également les succès obtenus récemment s'agissant d'intégrer l'alimentation et la nutrition dans les propositions concernant le VIH et la tuberculose présentées au Fonds mondial. Ce document sera présenté au Conseil **pour information**.

Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement)

Comme en est convenu le Bureau à sa réunion du 10 février 2022, le Secrétariat présentera tous les ans au Conseil un point sur l'application de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au repositionnement du système des Nations Unies pour le développement en vue de la mise en œuvre du Programme 2030. Ce document sera soumis au Conseil **pour information**.

EB.2/2024 (18-22 novembre)

Point sur la politique en matière d'alimentation scolaire

Comme cela est recommandé dans l'évaluation stratégique de la contribution des activités d'alimentation scolaire à la réalisation des objectifs de développement durable (WFP/EB.A/2021/7-B), examinée par le Conseil à sa session annuelle de 2021, un point sur la politique en matière d'alimentation scolaire sera présenté au Conseil **pour approbation**.

Recueil des politiques relatives au Plan stratégique

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a approuvé les recommandations figurant dans le Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). La recommandation d) indiquait que les déclarations de politique générale du PAM devaient être codifiées dans un recueil. Conformément à ce qu'a demandé le Conseil en 2010, le recueil a été restructuré afin de mettre l'accent sur les politiques relatives aux objectifs énoncés dans le Plan stratégique. Ce document sera présenté au Conseil **pour information**.

Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome

À sa deuxième session ordinaire de 2010, le Conseil a demandé au Secrétariat de rendre compte tous les ans de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, dans le cadre de la suite donnée au document intitulé "Grands axes de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome" (WFP/EB.2/2009/11-C). Le rapport fera un tour d'horizon complet de la collaboration entre ces organismes et présentera les nouveaux domaines de collaboration, les nouvelles initiatives et les nouveaux partenariats concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ce document sera présenté au Conseil **pour information**.

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

S'agissant de tous les points indiqués dans cette section, le Conseil sera saisi, pour information, des observations et recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

EB.A/2023 (26-30 juin)

Comptes annuels vérifiés de 2022

Les Comptes annuels vérifiés présenteront un ensemble complet d'états financiers et de notes pour 2022. Ils comporteront également une analyse de l'Auditeur externe sur les états financiers, qui fournira au Secrétariat et au Conseil une évaluation indépendante des contrôles de gestion sur lesquels s'est fondé le Secrétariat pour établir les états financiers annuels. Ce document sera présenté au Conseil **pour approbation**.

Rapport annuel du Comité consultatif de contrôle indépendant

À sa première session ordinaire de 2009, le Conseil a entériné la création du Comité d'audit du PAM, organe relevant du Conseil et du Directeur exécutif. À la deuxième session ordinaire du Conseil de 2021, le Comité a été renommé Comité consultatif de contrôle indépendant en considération de son mandat révisé. Le rapport annuel décrira les activités du Comité pendant la période allant du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023. Cette date de clôture coïncide avec l'établissement définitif des états financiers annuels, qui sont l'un des axes importants des travaux du Comité pendant la période considérée. Ce document sera présenté au Conseil **pour examen**.

Rapport annuel de l'Inspectrice générale et note du Directeur exécutif

Conformément à l'article VI.2 b) viii) du Statut du PAM, le Conseil sera saisi du rapport de l'Inspectrice générale sur les activités de contrôle.

Ce rapport, qui couvrira l'année 2022, étudiera, du point de vue de la supervision, la gouvernance, la gestion des risques et les contrôles au PAM et offrira un aperçu des activités du Bureau de l'Inspecteur général, du Bureau de l'audit interne et du Bureau des inspections et des enquêtes. Il sera accompagné d'une note du Directeur exécutif. Ces deux documents seront présentés au Conseil **pour examen**.

Examen de la gestion des points importants signalés en matière de risque et de contrôle – 2022

Le Secrétariat décrira de manière plus détaillée et analysera les points importants en matière de risque et de contrôle signalés dans la déclaration du Directeur exécutif sur le contrôle interne de 2022, disponible dans les Comptes annuels vérifiés de 2022, qui devront faire l'objet d'une attention prioritaire en 2023. L'analyse sera fondée sur l'examen des informations communiquées par l'ensemble des responsables dans le cadre du cycle annuel d'élaboration des assurances du Directeur exécutif de 2022 et fera référence aux éléments factuels recueillis par les organes de contrôle interne. Ce document sera présenté au Conseil **pour examen**.

Rapports de l'Auditeur externe sur les questions de gestion et réponse de la direction du PAM aux recommandations de l'Auditeur externe

Pour attirer l'attention sur les priorités arrêtées par le Conseil, l'Auditeur externe a retenu des domaines particulièrement importants pour ce qui est de l'efficacité et de l'efficience du fonctionnement du PAM ainsi que du niveau des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion se concentreront chacun sur un seul domaine. Conformément à ce qu'avait demandé le Conseil à sa session annuelle de 2008, la réponse du Secrétariat aux recommandations de l'Auditeur externe sera présentée en même temps que le rapport correspondant. Ces documents seront soumis au Conseil **pour examen**.

Rapport sur l'application des recommandations de l'Auditeur externe

Ce rapport récapitulera les mesures prises par le Secrétariat pour mettre en œuvre les recommandations de l'Auditeur externe. Ce document sera présenté au Conseil **pour examen**.

Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1^{er} janvier-31 décembre 2022)

Ce rapport portera sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate et du Mécanisme de financement anticipé, et couvrira la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022. Ce document sera présenté au Conseil **pour examen**.

Rapport du Directeur exécutif sur les contributions et les réductions et dérogations concernant les coûts (article XIII.4 (f) du Règlement général) en 2022

Conformément à l'article XIII.4 (f) du Règlement général, ce document sera présenté au Conseil **pour information** et récapitulera: les contributions qui ne garantissent pas un recouvrement intégral des coûts reçus des gouvernements de pays en développement et de pays en transition, et d'autres donateurs non habituels (article XIII.4 (c) du Règlement général); les contributions pour lesquelles une réduction des coûts d'appui indirects et, le cas échéant, des coûts d'appui directs d'une ou de plusieurs activités ou une dérogation à leur application a été consentie (article XIII.4 (d) du Règlement général); et les contributions des gouvernements de pays en développement et de pays en transition auxquelles s'applique un taux réduit de recouvrement des coûts d'appui indirects défini par le Conseil (article XIII.4 (e) du Règlement général).

EB.2/2023 (13-17 novembre)

Plan de gestion du PAM pour 2024-2026

Le Conseil sera saisi, **pour approbation**, du Plan de gestion du PAM pour la période 2024-2026, y compris le budget du PAM pour 2024.

Plan de travail de l'Auditeur externe

Ce document exposera le plan de travail de l'Auditeur externe et renseignera de manière détaillée sur les activités d'audit prévues pour la période 2023-2024. Afin de fournir des services de qualité au PAM, l'Auditeur externe s'attache systématiquement à respecter les Normes internationales d'audit et à suivre des méthodes éprouvées. Le plan de travail prévoira un audit financier, des audits opérationnels et des audits de conformité, ainsi qu'un examen de la qualité et diverses évaluations. Ce document sera présenté au Conseil **pour information**.

EB.A/2024 (17-21 juin)

Comptes annuels vérifiés de 2023

Les Comptes annuels vérifiés présenteront un ensemble complet d'états financiers et de notes pour 2023. Ils comporteront également une analyse de l'Auditeur externe sur les états financiers, qui fournira au Secrétariat et au Conseil une évaluation indépendante des contrôles de gestion sur lesquels s'est fondé le Secrétariat pour établir les états financiers annuels. Ce document sera présenté au Conseil **pour approbation**.

Rapport annuel du Comité consultatif de contrôle indépendant

À sa première session ordinaire de 2009, le Conseil a entériné la création du Comité d'audit du PAM, organe relevant du Conseil et du Directeur exécutif. À la deuxième session ordinaire du Conseil de 2021, le Comité a été renommé Comité consultatif de contrôle indépendant en considération de son mandat révisé. Le rapport annuel décrira les activités du Comité pendant la période allant du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024. Cette date de clôture coïncide avec l'établissement définitif des états financiers annuels, qui sont l'un des axes importants des travaux du Comité pendant la période considérée. Ce document sera présenté au Conseil **pour examen**.

Rapport annuel de l'Inspectrice générale et note du Directeur exécutif

Conformément à l'article VI.2 b) viii) du Statut du PAM, le Conseil sera saisi du rapport de l'Inspectrice générale sur les activités de contrôle.

Ce rapport, qui couvrira l'année 2023, étudiera, du point de vue de la supervision, la gouvernance, la gestion des risques et les contrôles au PAM et offrira un aperçu des activités du Bureau de l'Inspecteur général, du Bureau de l'audit interne et du Bureau des inspections et des enquêtes. Il sera accompagné d'une note du Directeur exécutif. Ces deux documents seront présentés au Conseil **pour examen**.

Examen de la gestion des points importants signalés en matière de risque et de contrôle – 2023

Le Secrétariat décrira de manière plus détaillée et analysera les points importants en matière de risque et de contrôle signalés dans la déclaration du Directeur exécutif sur le contrôle interne de 2023, disponible dans les Comptes annuels vérifiés de 2023, qui devront faire l'objet d'une attention prioritaire en 2024. L'analyse sera fondée sur l'examen des informations communiquées par l'ensemble des responsables dans le cadre du cycle annuel d'élaboration des assurances du Directeur exécutif de 2023 et fera référence aux éléments factuels recueillis par les organes de contrôle interne. Ce document sera présenté au Conseil **pour examen**.

Rapports de l'Auditeur externe sur les questions de gestion et réponse de la direction du PAM aux recommandations de l'Auditeur externe

Pour attirer l'attention sur les priorités arrêtées par le Conseil, l'Auditeur externe a retenu des domaines particulièrement importants pour ce qui est de l'efficacité et de l'efficience du fonctionnement du PAM ainsi que du niveau des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion se concentreront chacun sur un seul domaine. Conformément à ce qu'avait demandé le Conseil à sa session annuelle de 2008, la réponse du Secrétariat aux recommandations de l'Auditeur externe sera présentée en même temps que le rapport correspondant. Ces documents seront soumis au Conseil **pour examen**.

Rapport sur l'application des recommandations de l'Auditeur externe

Ce rapport récapitulera les mesures prises par le Secrétariat pour mettre en œuvre les recommandations de l'Auditeur externe. Ce document sera présenté au Conseil **pour examen**.

Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1^{er} janvier-31 décembre 2023)

Ce rapport portera sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate et du Mécanisme de financement anticipé, et couvrira la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. Ce document sera présenté au Conseil **pour examen**.

Rapport du Directeur exécutif sur les contributions et les réductions et dérogations concernant les coûts (article XIII.4 (f) du Règlement général) en 2023

Conformément à l'article XIII.4 (f) du Règlement général, ce document sera présenté au Conseil **pour information** et récapitulera: les contributions qui ne garantissent pas un recouvrement intégral des coûts reçues des gouvernements de pays en développement et de pays en transition, et d'autres donateurs non habituels (article XIII.4 (c) du Règlement général); les contributions pour lesquelles une réduction des coûts d'appui indirects et, le cas échéant, des coûts d'appui directs d'une ou de plusieurs activités ou une dérogation à leur application a été consentie (article XIII.4 (d) du Règlement général); et les contributions des gouvernements de pays en développement et de pays en transition auxquelles s'applique un taux réduit de recouvrement des coûts d'appui indirects défini par le Conseil (article XIII.4 (e) du Règlement général).

EB.2/2024 (18-22 novembre)

Plan de gestion du PAM pour 2025-2027

Le Conseil sera saisi, **pour approbation**, du Plan de gestion du PAM pour la période 2025-2027, y compris le budget du PAM pour 2025.

Plan de travail de l'Auditeur externe

Ce document exposera le plan de travail de l'Auditeur externe et renseignera de manière détaillée sur les activités d'audit prévues pour la période 2024-2025. Afin de fournir des services de qualité au PAM, l'Auditeur externe s'attache systématiquement à respecter les Normes internationales d'audit et à suivre des méthodes éprouvées. Le plan de travail prévoira un audit financier, des audits opérationnels et des audits de conformité, ainsi qu'un examen de la qualité et diverses évaluations. Ce document sera présenté au Conseil **pour information**.

RAPPORTS D'ÉVALUATION

Les documents d'évaluation présentés au titre de ce point de l'ordre du jour sont soumis au Conseil **pour examen**. Le Conseil est invité à prendre note des rapports d'évaluation et des tableaux correspondants qui résument les mesures prises par la direction pour donner suite aux recommandations.

EB.1/2023 (27 février-3 mars)

Rapport succinct de l'évaluation stratégique portant sur la nutrition et sur le VIH/sida, et réponse de la direction

Cette évaluation stratégique regroupera l'évaluation de la politique en matière de nutrition, approuvée par le Conseil à sa première session ordinaire de 2017, et celle de la politique relative à la lutte contre le VIH et le sida, approuvée par le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2010.

Rapport succinct de l'évaluation de la consolidation de la paix dans les situations de transition et réponse de la direction

Ce rapport d'évaluation analysera la mise en œuvre de la politique en matière de consolidation de la paix dans les situations de transition, approuvée par le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2013.

Synthèse des éléments factuels recueillis au sujet de la mesure et du suivi de la performance du PAM, et réponse de la direction

Cette synthèse comportera une analyse des constatations et des recommandations issues des évaluations réalisées sur certains thèmes ou domaines d'activité. Elle visera à tirer des enseignements de l'expérience, à apprécier les résultats obtenus et à alimenter la base de données factuelles du PAM.

Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction

Ces évaluations passeront en revue et analyseront toutes les activités du PAM indiquées dans les plans stratégiques de pays. Elles en évalueront la performance et les résultats et fourniront des éclairages qui permettront de prendre en connaissance de cause les décisions concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception et la mise en œuvre des programmes. Les constatations et les recommandations issues des évaluations aideront les bureaux de pays à élaborer les plans stratégiques de pays suivants et à exécuter les programmes. Les rapports succincts des évaluations des plans stratégiques de pays et des plans stratégiques de pays provisoires ci-après seront présentés:

- Algérie (2019-2022)
- État de Palestine (2018-2022)
- Mauritanie (2019-2022)
- Nigéria (2019-2022)
- République centrafricaine (2018-2022)
- Tchad (2019-2023)

Exposé oral sur la réponse de la direction aux points soulevés dans l'évaluation de la riposte du PAM à la pandémie de COVID-19

Conformément à ce qu'a demandé le Conseil, un exposé oral sera consacré à la réponse de la direction aux points soulevés dans l'évaluation de la riposte du PAM à la pandémie de COVID-19; les résultats de l'évaluation interorganisations de l'action humanitaire menée dans le cadre de la riposte mondiale à la COVID-19, qui devraient être publiés avant la fin de l'année 2022, seront pris en compte à cette occasion. Ce point sera présenté au Conseil **pour information**.

EB.A/2023 (26-30 juin)

Rapport annuel sur l'évaluation en 2022 et réponse de la direction

Le Rapport annuel sur l'évaluation donnera une vue d'ensemble des évaluations centralisées et décentralisées achevées, en cours ou prévues. Il examinera la performance de la fonction d'évaluation du PAM et soulignera les domaines auxquels il faudra prêter attention dans les années à venir.

Rapport succinct de l'évaluation de la politique en matière de plans stratégiques de pays et réponse de la direction

Ce rapport d'évaluation analysera la mise en œuvre de la politique en matière de plans stratégiques de pays, approuvée par le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2016 dans le cadre de la feuille de route intégrée.

Rapport succinct de l'évaluation des politiques en matière de réduction des risques de catastrophe et de changement climatique, et réponse de la direction

Ce rapport portera sur deux évaluations distinctes consacrées l'une à la politique en matière de réduction des risques de catastrophe, approuvée par le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2011, et l'autre à la politique en matière de changement climatique, approuvée par le Conseil à sa première session ordinaire de 2017.

Rapport succinct de l'évaluation de la politique de renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et réponse de la direction

Ce rapport analysera la mise en œuvre de la politique de renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, approuvée par le Conseil à sa session annuelle de 2015.

Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction

Ces évaluations passeront en revue et analyseront toutes les activités du PAM indiquées dans les plans stratégiques de pays. Elles en évalueront la performance et les résultats et fourniront des éclairages qui permettront de prendre en connaissance de cause les décisions concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception des programmes et leur mise en œuvre. Les constatations et les recommandations issues des évaluations aideront les bureaux de pays à élaborer les plans stratégiques de pays suivants et à exécuter les programmes. Les rapports succincts des évaluations des plans stratégiques de pays et des plans stratégiques de pays provisoires ci-après seront présentés:

- Égypte (2018-2023)
- Kenya (2018-2023)
- Zambie (2019-2024)

Point sur l'application des recommandations issues des évaluations

Ce document est le rapport annuel présenté au Conseil sur l'application des recommandations issues des évaluations. Il renseigne sur la façon dont les mesures prévues pour donner suite aux recommandations issues des évaluations ont été mises en œuvre par les divisions du Siège, les bureaux régionaux et les bureaux de pays.

EB.2/2023 (13-17 novembre)

Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction

Ces évaluations passeront en revue et analyseront toutes les activités du PAM indiquées dans les plans stratégiques de pays. Elles en évalueront la performance et les résultats et fourniront des éclairages qui permettront de prendre en connaissance de cause les décisions concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception des programmes et leur mise en œuvre. Les constatations et les recommandations issues des évaluations aideront les bureaux de pays à élaborer les plans stratégiques de pays suivants et à exécuter les programmes. Les rapports succincts des évaluations des plans stratégiques de pays et des plans stratégiques de pays provisoires ci-après seront présentés:

- Bénin (2019–2023)
- Bhoutan (2019–2023)
- Burkina Faso (2019–2023)
- Cambodge (2019–2023)
- Ghana (2019–2023)
- Haïti (2019–2023)
- Madagascar (2019-2024)
- Malawi (2019–2023)
- Namibie (2017–2022)
- Népal (2019–2023)
- Philippines (2018–2023)
- République arabe syrienne (2022-2023)
- République dominicaine (2019–2023)
- Sénégal (2019–2023)

Rapport succinct de l'évaluation de l'intervention d'urgence majeure coordonnée au niveau central menée par le PAM au Myanmar et réponse de la direction

Les évaluations d'interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central sont l'occasion de recueillir des données factuelles relatives à la performance du PAM et d'en tirer des enseignements, mais aussi de rendre compte des résultats obtenus aux parties prenantes du PAM, y compris les populations touchées. Ce rapport analysera l'intervention menée par le PAM au Myanmar.

EB.1/2024 (25 février-1^{er} mars)

Rapport succinct de l'évaluation stratégique portant sur la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, et réponse de la direction

Ce rapport passera en revue et analysera les stratégies et les mesures de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles mises en œuvre au PAM.

EB.A/2024 (17-21 juin)

Rapport annuel sur l'évaluation en 2023 et réponse de la direction

Le Rapport annuel sur l'évaluation donnera une vue d'ensemble des évaluations centralisées et décentralisées achevées, en cours ou prévues. Il examinera la performance de la fonction d'évaluation du PAM et soulignera les domaines auxquels il faudra prêter attention dans les années à venir.

Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction

Ces évaluations passeront en revue et analyseront toutes les activités du PAM indiquées dans les plans stratégiques de pays. Elles en évalueront la performance et les résultats et fourniront des éclairages qui permettront de prendre en connaissance de cause les décisions concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception des programmes et leur mise en œuvre. Les constatations et les recommandations issues des évaluations aideront les bureaux de pays à élaborer les plans stratégiques de pays suivants et à exécuter les programmes. Les rapports succincts des évaluations des plans stratégiques de pays et des plans stratégiques de pays provisoires ci-après seront présentés:

- Guinée
- Lesotho
- Rwanda

Point sur l'application des recommandations issues des évaluations

Ce document est le rapport annuel présenté au Conseil sur l'application des recommandations issues des évaluations. Il renseigne sur la façon dont les mesures prévues pour donner suite aux recommandations issues des évaluations ont été mises en œuvre par les divisions du Siège, les bureaux régionaux et les bureaux de pays.

EB.2/2024 (18-22 novembre)

Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction

Ces évaluations passeront en revue et analyseront toutes les activités du PAM indiquées dans les plans stratégiques de pays. Elles en évalueront la performance et les résultats et fourniront des éclairages qui permettront de prendre en connaissance de cause les décisions concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception des programmes et leur mise en œuvre. Les constatations et les recommandations issues des évaluations aideront les bureaux de pays à élaborer les plans stratégiques de pays suivants et à exécuter les programmes. Les rapports succincts des évaluations des plans stratégiques de pays et des plans stratégiques de pays provisoires ci-après seront présentés:

- Colombie
- Congo
- Cuba
- Djibouti
- Guatemala
- Iraq
- Libéria
- Mali
- Nicaragua
- Niger
- République démocratique du Congo
- Sierra Leone

Rapport succinct de l'évaluation de l'intervention d'urgence majeure coordonnée au niveau central menée par le PAM face à la situation d'urgence prolongée au Sahel, et réponse de la direction

Les évaluations d'interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central sont l'occasion de recueillir des données factuelles relatives à la performance du PAM et d'en tirer des enseignements, mais aussi de rendre compte des résultats obtenus aux parties prenantes du PAM, y compris les populations touchées. Ce rapport analysera l'intervention menée par le PAM face à la situation d'urgence prolongée au Sahel.

QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

EB.1/2023 (27 février-3 mars)

Plans stratégiques de pays

Le Conseil sera saisi, **pour approbation**, des plans stratégiques de pays ci-après:

- État de Palestine
- Iran (République islamique d')
- Libye
- Nigéria
- République centrafricaine
- Venezuela (République bolivarienne du)

Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel

Un exposé oral consacré à un aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel, y compris ceux directement liés aux répercussions de la pandémie de COVID-19, sera présenté au Conseil **pour information**.

EB.A/2023 (26-30 juin)

Plans stratégiques de pays

Le Conseil sera saisi, **pour approbation**, des plans stratégiques de pays ci-après:

- Égypte
- Kenya
- Plan stratégique multipays provisoire pour le Pacifique
- Zambie

Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel

Un exposé oral consacré à un aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel, y compris ceux directement liés aux répercussions de la pandémie de COVID-19, sera présenté au Conseil **pour information**.

EB.2/2023 (13-17 novembre)

Plans stratégiques de pays

Le Conseil sera saisi, **pour approbation**, des plans stratégiques de pays ci-après:

- Afghanistan
- Bénin
- Bhoutan
- Burkina Faso
- Cambodge
- Ghana
- Haïti
- Madagascar
- Malawi
- Maroc
- Myanmar
- Namibie
- Népal

- Philippines
- République arabe syrienne
- République dominicaine
- Sao Tomé-et-Principe
- Sénégal
- Soudan
- Tchad

Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel

Un exposé oral consacré à un aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel, y compris ceux directement liés aux répercussions de la pandémie de COVID-19, sera présenté au Conseil **pour information**.

EB.1/2024 (25 février-1^{er} mars)

Plans stratégiques de pays

Le Conseil sera saisi, **pour approbation**, des plans stratégiques de pays ci-après:

- Gambie
- Mauritanie
- Niger

Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel

Un exposé oral consacré à un aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel, y compris ceux directement liés aux répercussions de la pandémie de COVID-19, sera présenté au Conseil **pour information**.

EB.A/2024 (17-21 juin)

Plans stratégiques de pays

Le Conseil sera saisi, **pour approbation**, des plans stratégiques de pays ci-après:

- Angola
- Guinée
- Lesotho
- Rwanda

Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel

Un exposé oral consacré à un aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel, y compris ceux directement liés aux répercussions de la pandémie de COVID-19, sera présenté au Conseil **pour information**.

EB.2/2024 (18-22 novembre)

Plans stratégiques de pays

Le Conseil sera saisi, **pour approbation**, des plans stratégiques de pays ci-après:

- Algérie
- Burundi
- Colombie
- Congo
- Cuba

- Djibouti
- Guatemala
- Iraq
- Libéria
- Mali
- Nicaragua
- République démocratique du Congo
- République populaire démocratique de Corée

Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel

Un exposé oral consacré à un aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel, y compris ceux directement liés aux répercussions de la pandémie de COVID-19, sera présenté au Conseil **pour information**.

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

EB.1/2023 (27 février-3 mars)

Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2023-2024

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une mise à jour du programme de travail du Conseil pour l'exercice biennal 2023-2024 sera présentée **pour information**.

EB.A/2023 (26-30 juin)

Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2023-2024

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une mise à jour du programme de travail du Conseil pour l'exercice biennal 2023-2024 sera présentée **pour information**.

EB.2/2023 (13-17 novembre)

Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2024-2025

En application de l'article III de son Règlement intérieur, le Conseil sera saisi, **pour approbation**, de son programme de travail pour l'exercice biennal 2024-2025.

EB.1/2024 (25 février-1^{er} mars)

Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2024-2025

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une mise à jour du programme de travail du Conseil pour l'exercice biennal 2024-2025 sera présentée **pour information**.

EB.A/2024 (17-21 juin)

Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2024-2025

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une mise à jour du programme de travail du Conseil pour l'exercice biennal 2024-2025 sera présentée **pour information**.

EB.2/2024 (18-22 novembre)

Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2025-2026

En application de l'article III de son Règlement intérieur, le Conseil sera saisi, **pour approbation**, de son programme de travail pour l'exercice biennal 2025-2026.

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

EB.1/2023 (27 février-3 mars)

Nomination du Directeur de l'évaluation

Conformément aux dispositions de la politique d'évaluation du PAM de 2022 qu'il a approuvée à sa première session ordinaire de 2022, le Conseil approuvera la nomination du Directeur de l'évaluation compte tenu de la proposition faite par le Directeur exécutif et conformément au processus de sélection défini dans la politique. Ce document sera présenté au Conseil **pour approbation**.

Création d'un jury chargé de sélectionner des membres du Comité consultatif de contrôle indépendant

Le Conseil désignera cinq de ses membres devant siéger au jury qui procédera à la sélection des membres du Comité consultatif de contrôle indépendant devant être nommés en 2023. Ce document sera présenté au Conseil **pour approbation**.

Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM

Par sa décision 2002/EB.2/17, le Conseil a recommandé d'inclure les éléments suivants dans le document que lui présente chaque année le Secrétariat concernant les rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM:

- i) les observations du PAM sur les rapports du Corps commun d'inspection intéressant son travail reçus entre la présentation du précédent document au Conseil et le 1^{er} octobre 2022;
- ii) la liste des rapports du Corps commun d'inspection publiés pendant l'année; et
- iii) l'état d'avancement de l'application par le PAM des recommandations précédemment approuvées ou acceptées.

Conformément à l'usage au sein des organes directeurs d'autres fonds et programmes, le Secrétariat présente chaque année **pour examen** au Conseil, à sa première session ordinaire, un rapport récapitulatif comportant les éléments énumérés ci-dessus.

EB.A/2023 (26-30 juin)

Nomination d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant

Le second mandat d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant arrivera à échéance le 29 juillet 2023. Le Conseil nommera un nouveau membre sur la base des recommandations formulées par le jury de sélection. Ce document sera présenté au Conseil **pour approbation**.

Intervention des organismes représentatifs du personnel devant le Conseil

Conformément à une procédure adoptée en 2012, les organismes représentatifs du personnel prendront la parole devant le Conseil pour évoquer des questions présentant un intérêt pour le PAM et son personnel.

Rapport sur les pertes globales pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Le Directeur exécutif présentera au Conseil, **pour information**, un rapport sur les pertes de produits alimentaires avant et après livraison subies dans les pays bénéficiaires.

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a "encouragé le Secrétariat à prendre toutes les mesures nécessaires afin de veiller à ce que les pertes soient encore réduites et d'obtenir le remboursement de la part des gouvernements qui, par négligence, avaient causé la perte de produits". Le rapport décrira les mesures prises par le PAM pour limiter au minimum les pertes avant et après livraison entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022. Il fera expressément mention des pertes les plus importantes, tant en termes absolus qu'en coût net proportionnel.

Point sur l'achat de produits alimentaires

À sa première session ordinaire de 2006, le Conseil a demandé que le Secrétariat lui rende compte plus régulièrement des activités ayant trait à l'achat de produits alimentaires, afin de donner suite au document intitulé "Achats de produits alimentaires dans les pays en développement" (WFP/EB.1/2006/5-C). Ce rapport, soumis **pour information**, présentera: i) les statistiques relatives aux achats de produits alimentaires; ii) un bilan actualisé des capacités en matière d'achat de produits alimentaires; et iii) une analyse des interactions entre achats locaux, régionaux et internationaux. En application de l'article XII.4 du Règlement général, le rapport portera également sur l'utilisation des ressources en espèces sans restriction pour acheter des produits dans les pays en développement.

Rapport statistique sur la répartition du personnel international (cadre organique et catégories supérieures) au 31 décembre 2022

Le Conseil sera saisi, **pour information**, d'un document qui rendra compte des effectifs du PAM au 31 décembre 2022. Ce rapport indiquera le nombre de fonctionnaires internationaux (cadre organique et catégories supérieures) titulaires d'un engagement de durée indéfinie, d'un engagement de caractère continu ou d'un contrat de durée déterminée (un an ou plus), ainsi que d'administrateurs auxiliaires et de Volontaires des Nations Unies participant aux activités du PAM. Il fournira aussi des statistiques sur la répartition géographique du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures).

Rapport sur la sécurité

À sa deuxième session ordinaire de 2007, le Conseil a demandé que les informations contenues dans le rapport du PAM sur la sécurité lui soient communiquées. Ce document présentera une analyse des principaux incidents ayant porté atteinte à la sécurité du personnel, des biens et des partenaires du PAM en 2022, ainsi que des données statistiques sur leur répartition géographique et les types de problèmes rencontrés. Ce document sera soumis au Conseil **pour information**.

EB.1/2024 (25 février-1^{er} mars)

Création d'un jury chargé de sélectionner des membres du Comité consultatif de contrôle indépendant

Le Conseil désignera cinq de ses membres devant siéger au jury qui procédera à la sélection des membres du Comité consultatif de contrôle indépendant devant être nommés en 2024. Ce document sera présenté au Conseil **pour approbation**.

Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM

Par sa décision 2002/EB.2/17, le Conseil a recommandé d'inclure les éléments suivants dans le document que lui présente chaque année le Secrétariat concernant les rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM:

- i) les observations du PAM sur les rapports du Corps commun d'inspection intéressant son travail reçus entre la présentation du précédent document au Conseil et le 1^{er} octobre 2023;
- ii) la liste des rapports du Corps commun d'inspection publiés pendant l'année; et
- iii) l'état d'avancement de l'application par le PAM des recommandations précédemment approuvées ou acceptées.

Conformément à l'usage au sein des organes directeurs d'autres fonds et programmes, le Secrétariat présente chaque année **pour examen** au Conseil, à sa première session ordinaire, un rapport récapitulatif comportant les éléments énumérés ci-dessus.

EB.A/2024 (17-21 juin)

Nomination de deux membres du Comité consultatif de contrôle indépendant

Le Conseil nommera deux membres du Comité consultatif de contrôle indépendant sur la base des recommandations formulées par le jury de sélection. Ce document sera présenté au Conseil **pour approbation**.

Intervention des organismes représentatifs du personnel devant le Conseil

Conformément à une procédure adoptée en 2012, les organismes représentatifs du personnel prendront la parole devant le Conseil pour évoquer des questions présentant un intérêt pour le PAM et son personnel.

Rapport sur les pertes globales pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Le Directeur exécutif présentera au Conseil, **pour information**, un rapport sur les pertes de produits alimentaires avant et après livraison subies dans les pays bénéficiaires.

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a "encouragé le Secrétariat à prendre toutes les mesures nécessaires afin de veiller à ce que les pertes soient encore réduites et d'obtenir le remboursement de la part des gouvernements qui, par négligence, avaient causé la perte de produits". Le rapport décrira les mesures prises par le PAM pour limiter au minimum les pertes avant et après livraison entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023. Il fera expressément mention des pertes les plus importantes, tant en termes absolus qu'en coût net proportionnel.

Point sur l'achat de produits alimentaires

À sa première session ordinaire de 2006, le Conseil a demandé que le Secrétariat lui rende compte plus régulièrement des activités ayant trait à l'achat de produits alimentaires, afin de donner suite au document intitulé "Achats de produits alimentaires dans les pays en développement" (WFP/EB.1/2006/5-C). Ce rapport, soumis **pour information**, présentera: i) les statistiques relatives aux achats de produits alimentaires; ii) un bilan actualisé des capacités en matière d'achat de produits alimentaires; et iii) une analyse des interactions entre achats locaux, régionaux et internationaux. En application de l'article XII.4 du Règlement général, le rapport portera également sur l'utilisation des ressources en espèces sans restriction pour acheter des produits dans les pays en développement.

Rapport statistique sur la répartition du personnel international (cadre organique et catégories supérieures) au 31 décembre 2023

Le Conseil sera saisi, **pour information**, d'un document qui rendra compte des effectifs du PAM au 31 décembre 2023. Ce rapport indiquera le nombre de fonctionnaires internationaux (cadre organique et catégories supérieures) titulaires d'un engagement de durée indéfinie, d'un engagement de caractère continu ou d'un contrat de durée déterminée (un an ou plus), ainsi que d'administrateurs auxiliaires et de Volontaires des Nations Unies participant aux activités du PAM. Il fournira aussi des statistiques sur la répartition géographique du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures).

Rapport sur la sécurité

À sa deuxième session ordinaire de 2007, le Conseil a demandé que les informations contenues dans le rapport du PAM sur la sécurité lui soient communiquées. Ce document présentera une analyse des principaux incidents ayant porté atteinte à la sécurité du personnel, des biens et des partenaires du PAM en 2022, ainsi que des données statistiques sur leur répartition géographique et les types de problèmes rencontrés. Ce document sera soumis au Conseil **pour information**.

EB.2/2024 (18-22 novembre)

Nomination d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant

Le Conseil nommera un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant sur la base des recommandations formulées par le jury de sélection. Ce document sera présenté au Conseil **pour approbation**.

QUESTIONS DIVERSES

EB.1/2023 (27 février-3 mars)

Rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM

Un rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM sera présenté au Conseil **pour information**.

EB.A/2023 (26-30 juin)

Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM

Un rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté au Conseil **pour information**.

Présentation orale sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM

Un rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté oralement au Conseil **pour information**.

Point sur le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies

Comme suite à la demande formulée par le Bureau, un point sur les opérations et les activités du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies sera présenté au Conseil **pour information**.

EB.2/2023 (13-17 novembre)

Rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM

Un rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté au Conseil **pour information**.

EB.A/2024 (17-21 juin)

Rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM

Un rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM sera présenté au Conseil **pour information**.

Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM

Un rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté au Conseil **pour information**.

Présentation orale sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM

Un rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté oralement au Conseil **pour information**.

Point sur le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies

Comme suite à la demande formulée par le Bureau, un point sur les opérations et les activités du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies sera présenté au Conseil **pour information**.

EB.2/2024 (18-22 novembre)**Rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM**

Un rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté au Conseil **pour information**.

Projet de calendrier des sessions des organes directeurs de la FAO, du FIDA et du PAM et des autres réunions importantes, 2023-2024

	2023		2024	
JANVIER				
FÉVRIER	FIDA/CG PAM	13-17 27/2-3/3	37 NERC (Réunion des hauts fonctionnaires) FIDA/GCG 37 APRC PAM	5-8 12-16 19-23 26/2-1/3
MARS	118 CQCJ 195 CF 135 CP	6-8 13-17 13-17	NERC 37 (Session ministérielle) (suite) 38 LARC 120 CQCJ	4-5 18-22 25-27
AVRIL	172 CL	24-28	8 INARC 33 ARC FIDA/CA	2-4 15-19 22-26
MAI	FIDA/CA	8-12	34 ERC 199 CF 137 CP 200 CF (PAM)	13-17 20-24 20-24 29-31
JUIN	196 CF (PAM) PAM	5-7 26-30	175 CL PAM	10-14 17-21
JUILLET	43 C 173 CL 19 CGRFA	1-7 10 24-28	36 COFI 27 COFO	8-12 22-26
AOÛT				
SEPTEMBRE	FIDA/CA 119 CQCJ	18-22 25-27	76 CCP FIDA/CA 29 COAG	11-13 16-20 30/9-4/10
OCTOBRE	JMA FMA 51 CSA 197 CF (PAM)	16 (lundi) 17-20 23-27 30-31	FMA JMA 52 CSA 121 CCQCJ	14-18 16 (mercredi) 21-25 28-30
NOVEMBRE	198 CF 136 CP PAM 46 CODEX (Rome)	6-10 6-10 13-17 27/11-2/12	201 CF (PAM) 202 CF 138 CP PAM 47 CODEX (Genève)	4-5 11-15 11-15 18-22 25-29
DÉCEMBRE	174 CL FIDA/CA	4-8 11-15	176 CL FIDA/CA	2-6 9-13

Pâques: 9 avril 2023
Pâques orthodoxe: 16 avril 2023
Ramadan: 22 mars-20 avril 2023
Eid al-Fitr: 21 avril 2023
Eid al-Adha: 29 juin 2023

Pâques: 31 mars 2024
Pâques orthodoxe: 5 mai 2024
Ramadan: 10 mars-8 avril 2024
Eid al-Fitr: 9 avril 2024
Eid al-Adha: 31 juillet 2024

APRC Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique
ARC Conférence régionale pour l'Afrique
C Conférence
CCP Comité des produits
CF Comité financier
CGRFA Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture
CL Conseil
COAG Comité de l'agriculture
CODEX Commission du Codex Alimentarius
COFI Comité des pêches
COFO Comité des forêts

CP Comité du programme
CQCJ Comité des questions constitutionnelles et juridiques
CSA Comité de la sécurité alimentaire mondiale
ERC Conférence régionale pour l'Europe
FIDA/CA Conseil d'administration du FIDA
FIDA/CG Conseil des gouverneurs du FIDA
FMA Forum mondial sur l'alimentation
INARC Conférence régionale informelle pour l'Amérique du Nord
JMA Journée mondiale de l'alimentation
LARC Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes
NERC Conférence régionale pour le Proche-Orient